AU CŒUR
DU DÉBAT PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

26 MAI 2023

L'AMIF DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DE L'AIDE AUX MAIRES BÂTISSEURS

À l'occasion de la conférence de presse commune « Crise du logement : qu'attend-on pour agir ? » organisée par France Urbaine avec l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Petites Villes de France (APVF) et les Intercommunalités de France, l'AMIF a réitéré sa demande du rétablissement de l'aide aux maires bâtisseurs pour que l'État soutienne financièrement les communes qui produisent du logement.

Ce jeudi 25 mai, **Jean-Philippe Dugoin-Clément**, maire de Mennecy (91) et premier vice-président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) a participé à la conférence de presse commune aux associations d'élus et de leurs groupements organisée par France Urbaine. Représentée par **Nathalie Appéré**, maire de Rennes (35) et secrétaire générale de l'association, France Urbaine a réuni **Thierry Repentin**, maire de Chambéry (73) et secrétaire général adjoint de l'Association des Maires de France (AMF), **Romain Colas**, maire de Boussy-Saint-Antoine (91) et vice-président de l'Association des Petites Villes de France (APVF), **Jérôme Baloge**, maire de Niort (79) et vice-président des Intercommunalités de France, et **Jean-Philippe Dugoin-Clément** pour alerter sur l'urgence de la crise du logement. L'AMIF a eu l'occasion de réitérer sa demande de rétablissement de l'aide aux maires bâtisseurs afin d'inciter et soutenir les municipalités à produire du logement.

L'Ile-de-France est la région la plus peuplée de France avec plus de 12 millions d'habitants, soit 19% de la population française métropolitaine. L'Ile-de-France est aussi **le territoire qui compte le plus de mal-logés** : 1,3 million, selon la dernière enquête de la Fondation Abbé Pierre. 977 000 personnes vivent dans des conditions très difficiles et 211.000 restent privées de domicile personnel (dont 148.000 hébergés par des tiers). **Sans un soutien réel à la construction et aux maires bâtisseurs, cette situation est appelée à s'aggraver en raison de l'attractivité de la région capitale qui accueille 50 000 habitants supplémentaires chaque année** et de l'interdiction à venir de logements trop énergivores, ce qui risque d'enlever un nombre important de logements du marché de l'immobilier.

Si l'arrivée de nouvelles populations est synonyme d'attractivité et de développement pour une commune, cela représente également un coût pour les budgets municipaux, car elle implique la construction de nouveaux équipements (ex. : écoles, services sociaux, éducateurs sportifs, …) et l'augmentation des effectifs afin d'assurer le fonctionnement des services publics.

À ce jour, beaucoup de maires souhaitent aller plus loin dans la production de logements mais se retrouvent freinés pour des raisons financières (baisse des dotations, transferts de compétence non compensés financièrement, suppression de la taxe d'habitation). Afin d'inciter à la production de logements, l'AMIF estime que **l'État doit s'engager à soutenir financièrement les communes**. L'instauration d'une **recette sur plusieurs années en investissement et qui soit ensuite comprise de manière pérenne dans les dotations de fonctionnement** est indispensable. Un tel dispositif apparait essentiel afin de rétablir un lien dynamique et durable entre l'arrivée de nouveaux habitants et les recettes des communes. Il est indispensable d'accompagner financièrement les maires qui développent la construction de logements et de leur apporter des garanties sur les ressources dont ils pourront disposer sur le long terme pour pouvoir accueillir dignement les nouveaux habitants.

La situation actuelle, marquée par un durcissement du contexte réglementaire et législatif (nouvelles réglementations environnementales, Zéro Artificialisation Nette), implique que l'ensemble des acteurs se mobilise pour que l'Ile-de-France sorte de la crise du logement. L'aide aux maires bâtisseurs est un levier majeur pour ce faire.

CONTACT PRESSE

Émilie Pouch 07 88 32 45 14 epouch@amif.asso.fr